

TRAVAUX DE LA FACULTÉ DE DROIT
DE L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

Édités par Peter Gauch

374

VINCENT PERRITAZ

Le concours d'actions et la solidarité

Table des matières

AVANT-PROPOS	V
SOMMAIRE	VII
TABLE DES MATIÈRES.....	IX
TABLE DES ABRÉVIATIONS.....	XV
BIBLIOGRAPHIE	XIX
INTRODUCTION	1
§ 1 <i>L'objet de la thèse</i>	1
§ 2 <i>L'enjeu principal de la thèse</i>	1
§ 3 <i>Le plan de la thèse</i>	2
PREMIÈRE PARTIE : LE CONCOURS D' ACTIONS ET LA SOLIDARITÉ	5
SECTION 1 : LE CONCOURS D' ACTIONS.....	5
§ 4 <i>La notion</i>	5
I. Quelques généralités.....	5
II. La pluralité des créances	6
III. L'identité des prestations.....	7
IV. L'interdiction du cumul des prétentions.....	9
V. Le concours d'actions et les autres systèmes.....	10
§ 5 <i>Le concours d'actions dans le domaine de la responsabilité</i>	11
I. Quelques généralités.....	11
II. Les enjeux dans les rapports externes.....	12
III. Les enjeux dans les rapports internes	13
§ 6 <i>Les règles du concours d'actions</i>	14
I. Dans les rapports externes.....	14
A. Les conditions du concours d'actions	15
B. Le choix du créancier	15
C. La libération des débiteurs.....	16
II. Dans les rapports internes.....	17
A. La répartition de la prestation entre les débiteurs	17
B. Le droit de recours.....	18
1. Les conditions d'exercice du recours	18
2. La perte du recours en raison du comportement du créancier	20
3. Les privilèges de recours.....	21
C. L'existence d'une relation contractuelle entre les débiteurs	22

SECTION 2 : LA SOLIDARITÉ.....	24
§ 7 <i>La définition</i>	24
I. Dans les rapports externes.....	25
II. Dans les rapports internes.....	25
§ 8 <i>Les deux fondements de la solidarité</i>	26
I. La solidarité conventionnelle (art. 143 al. 1 CO)	27
A. La présomption de l'absence de solidarité.....	27
1. Les conséquences de la présomption.....	27
2. Les critiques d'une partie de la doctrine.....	29
3. Une appréciation personnelle	30
B. La déclaration des débiteurs en faveur de la solidarité	30
II. La solidarité légale (art. 143 al. 2 CO)	31
A. Les cas de solidarité prévus expressément par la loi.....	31
B. Les cas de solidarité implicites selon le Tribunal fédéral	32
1. La responsabilité plurale purement fortuite (art. 51 CO).....	33
2. La responsabilité des copropriétaires d'un ouvrage (art. 58 CO)	33
3. Les débiteurs d'une obligation indivisible (art. 70 al. 2 CO).....	35
§ 9 <i>Les règles de la solidarité</i>	35
I. Les règles applicables aux rapports externes	36
A. L'exécution de la prestation et ses conséquences (art. 144 et 147 al. 1 CO)..	36
B. Les exceptions du débiteur recherché (art. 145 CO).....	37
1. Le régime des exceptions personnelles.....	37
2. Le régime des exceptions communes	39
C. L'interdiction d'aggraver la position des débiteurs (art. 146 CO)	40
D. La libération de l'un des débiteurs sans paiement (art. 147 al. 2 CO)	42
1. Le principe : la libération personnelle	42
2. L'exception : la libération générale	44
E. L'interruption de la prescription (art. 136 al. 1 CO)	45
1. La justification de la règle	45
2. La particularité de la règle.....	46
3. La portée de la règle.....	47
4. Les conséquences de la règle.....	49
F. La renonciation à la prescription (art. 141 al. 2 CO)	50
1. Le contenu de la règle	50
2. Une appréciation	51
II. Les règles applicables aux rapports internes	53
A. Le recours de l'art. 148 CO	54
B. La subrogation de l'art. 149 CO	55
C. Le lien entre les art. 148 al. 2 et 149 CO	57
1. Un droit de recours exercé par le biais de la subrogation	57
2. La conséquence : la solidarité dans les rapports internes.....	58

**SECTION 3 : LA DISTINCTION ENTRE LE CONCOURS
D'ACTIONS ET LA SOLIDARITÉ** **60**

§ 10 <i>Le fondement de la distinction</i>	61
§ 11 <i>Le contenu de la distinction</i>	63

DEUXIÈME PARTIE : LA SOLIDARITÉ PARFAITE ET LA SOLIDARITÉ IMPARFAITE.....69

SECTION 1 : UNE DISTINCTION CONSACRÉE PAR LE TRIBUNAL FÉDÉRAL69

§ 12	<i>Les critères et les fondements de la distinction</i>	70
	I. Les deux critères de distinction	70
	II. Les deux fondements de la distinction	71
	A. La cause commune de l'art. 50 CO.....	71
	B. Les « causes différentes » de l'art. 51 CO	74
§ 13	<i>La justification de la distinction</i>	76
§ 14	<i>Les enjeux de la distinction et les règles applicables</i>	79
	I. Les enjeux de la distinction	79
	II. Les règles applicables.....	80
§ 15	<i>Les conséquences de la distinction</i>	80
	I. Dans les rapports externes	81
	A. L'analyse du lien de causalité.....	81
	1. En cas de solidarité parfaite et de solidarité imparfaite	81
	2. En cas de causalité alternative et de causalité cumulative	84
	2.1. La causalité alternative : le cas du jet de pierres.....	84
	2.2. La causalité cumulative : le cas de la pollution de l'eau	87
	B. L'interruption de la prescription	88
	C. Le régime des exceptions personnelles.....	89
	1. Les enjeux	89
	2. La jurisprudence « classique » du Tribunal fédéral.....	90
	3. La présentation de quelques arrêts « dissidents ».....	93
	3.1. Les allumettes de bengale – ATF 100 (1974) II 332.....	94
	3.2. Le chauffeur – ATF 41 II 500, JdT 1916 I 12.....	95
	3.3. La masseuse – ATF 59 (1933) II 37	96
	3.4. La motocyclette remisee dans un local – ATF 61 (1935) II 85.....	98
	3.5. La fin d'une jurisprudence « dissidente ».....	99
	II. Dans les rapports internes.....	100
§ 16	<i>Un cas particulier : la solidarité différenciée de l'art. 759 CO</i>	101
	I. La solidarité sous l'empire de l'ancien art. 759 CO (avant 1991).....	101
	II. La solution de l'art. 759 CO révisé.....	102
	A. La solidarité différenciée (al. 1).....	102
	1. En général	102
	2. La prise en compte de la faute et de la faible rémunération par la jurisprudence	103
	B. Les règles de procédure (al. 2 et 3).....	103

SECTION 2 : UNE DISTINCTION CONTROVERSÉE EN DOCTRINE.....104

§ 17	<i>La remise en cause de la distinction</i>	104
------	---------------------------------------------------	-----

I.	La doctrine en faveur de l'abandon de la distinction.....	105
A.	Au profit d'un régime de solidarité unique.....	105
B.	Au profit d'un autre régime.....	107
II.	La doctrine en faveur du maintien de la distinction.....	107
A.	La distinction fondée sur la faute (commune) des responsables.....	108
B.	La distinction fondée sur la causalité.....	109
§ 18	<i>Le débat sur les exceptions personnelles.....</i>	<i>111</i>
I.	L'enjeu du débat.....	111
II.	La doctrine en faveur d'une solidarité relative.....	112
III.	La doctrine en faveur d'une solidarité absolue.....	115
IV.	La doctrine en faveur d'une solution intermédiaire.....	116
§ 19	<i>La synthèse des différents courants de doctrine.....</i>	<i>118</i>
I.	La doctrine en faveur d'une solidarité unique et relative.....	118
II.	La doctrine en faveur d'une solidarité unique et absolue.....	119
III.	La doctrine en faveur d'une distinction entre la solidarité parfaite et la solidarité imparfaite fondée sur la faute (commune) des responsables.....	120
IV.	La doctrine en faveur d'une distinction entre la solidarité parfaite et la solidarité imparfaite fondée sur la causalité.....	122
§ 20	<i>La solution retenue par le projet CO2020.....</i>	<i>123</i>
SECTION 3 : UNE PRISE DE POSITION.....		125
§ 21	<i>La remise en cause de la notion de solidarité imparfaite.....</i>	<i>125</i>
TROISIÈME PARTIE : LA RESPONSABILITÉ PLURALE NON SOLIDAIRE (ART. 51 CO).....		135
SECTION 1 : LA FIXATION DE L'INDEMNITÉ.....		135
§ 22	<i>Selon le Code des obligations.....</i>	<i>135</i>
I.	Les trois conceptions de l'indemnisation.....	136
A.	La conception rigide.....	136
B.	La conception souple.....	136
C.	La conception intermédiaire.....	137
II.	La conception intermédiaire du droit suisse.....	137
A.	La règle de l'art. 43 al. 1 CO.....	138
1.	Son contenu et sa justification.....	138
2.	Son champ d'application.....	139
2.1.	En matière extracontractuelle.....	139
2.1.1.	En général.....	139
2.1.2.	En cas de responsabilité objective (simple ou aggravée)....	140
2.2.	En matière contractuelle.....	140
3.	Le pouvoir d'appréciation du juge.....	141
3.1.	Le pouvoir d'apprécier les circonstances.....	141
3.2.	Le pouvoir d'apprécier le montant de la réduction.....	142

B. La faute du responsable comme facteur de réduction de l'indemnité.....	142
1. Les différents degrés de gravité de la faute	142
1.1. La faute grave	143
1.2. La faute (très) légère.....	143
1.3. La faute moyenne	144
2. L'enjeu du débat sur les différents degrés de gravité de la faute	145
C. Les circonstances comme facteur de réduction de l'indemnité.....	147
1. Une définition.....	147
2. Le cas fortuit	148
3. Le faible lien de causalité.....	149
4. La complaisance et la gratuité	149
5. La condition économique et sociale des parties.....	150
5.1. Le revenu particulièrement élevé de la victime	150
5.2. La gêne du responsable (art. 44 al. 2 CO).....	151
6. Une appréciation générale	151
§ 23 <i>Dans le simple concours d'actions</i>	153
I. Le régime applicable à la fixation de l'indemnité	153
A. Selon le Tribunal fédéral (rappel).....	153
B. Une critique	154
II. Le rôle de la faute en particulier.....	155
A. La distinction entre la fixation de l'indemnité et la répartition de celle-ci...	156
B. L'influence du comportement d'un tiers dans l'appréciation de la faute	158
C. Une jurisprudence trop restrictive.....	159

SECTION 2 : LA RÉPARTITION DE LA RÉPARATION ENTRE LES RESPONSABLES.....161

§ 24 <i>Le recours de l'art. 51 CO</i>	162
I. Le fondement du recours	162
II. Les délais du recours	164
A. Le délai relatif	164
B. Le délai absolu.....	165
III. L'étendue du recours	167
A. L'appréciation du juge.....	168
B. L'ordre des recours.....	169
1. En général	169
1.1. La pluralité de responsabilités de nature différente	169
1.2. La pluralité de responsabilités de même nature	172
2. Le recours de l'assureur dommages	174
2.1. L'art. 72 al. 1 LCA	174
2.2. L'art. 51 al. 2 CO.....	176
2.2.1. L'assureur en tant que responsable contractuel.....	176
2.2.2. La justification : la genèse historique de l'art. 51 CO.....	177
2.3. Le recours de l'assureur dommages selon le projet de révision de la LCA.....	179
2.3.1. Le contexte politique entourant la révision de la LCA	179
2.3.2. La solution retenue par l'art. 95c al. 2 P-LCA.....	180
C. Les critiques de la doctrine	181
1. Les circonstances à l'origine de l'adoption de l'art. 51 CO.....	181
2. Le responsable et l'assureur : un amalgame injustifié	183

2.1. La critique de la solution consacrée par le Tribunal fédéral	183
2.2. La solution en faveur d'un droit de recours intégral	186
3. La critique de la rigidité de l'ordre des recours	187
3.1. La critique <i>de lege lata</i>	187
3.1.1. En général	187
3.1.2. La proposition d'une autre répartition des lignes	189
3.2. La critique de <i>lege ferenda</i>	190
§ 25 <i>Une appréciation personnelle</i>	191
I. L'art. 51 CO en général	191
A. La logique de l'art. 51 CO	191
B. Le fondement du recours régi par l'art. 51 CO	193
C. L'ordre des recours établi par l'art. 51 al. 2 CO et sa force normative	194
II. Les recours de l'assureur dommages, de l'assureur RC et de l'employeur .	195
A. Le recours de l'assureur dommages	196
B. Le recours de l'assureur responsabilité civile	198
C. Le recours de l'employeur	201
 CONCLUSION	203
 DEUTSCHE ZUSAMMENFASSUNG	213
 RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES	217